



Publier les temps de travail de ses salariés

Par samh

Bonjour,

Un collaborateur publie par e-mail à l'ensemble d'un département, les temps soumis par chaque personne.
Est-il autorisé à le faire ?

Merci d'avance pour tout éclairage.

Par kang74

bonjour

Dans quel but ?

Il faudrait préciser le contexte .

Dans le cadre du suivi horaire, gestion des planning ce n'est pas anormal.

Par samh

Merci pour votre réponse.

C'est dans le cadre d'une relance avant la fin du mois, pour rappeler aux collaborateurs de soumettre leurs temps.
Là la relance concerne dans un message l'ensemble des employés du département.